

autre ferme voisine de celle-ci, et nommée la *Petite-Normandie*, fut détruite dans le siècle dernier. Il y avait à environ deux cents mètres de ces deux fermes, un établissement religieux dépendant de l'abbaye de Braine, dont les fondations et les souterrains existent encore; on ignore l'époque de sa destruction.

*Aiguisy, Aguisy, Aquisi, (Aguciacus, Acaciacus)*, autre ferme au Sud-Est de *Lachelle*, est un lieu très-ancien; il en est question dans une charte de Clotaire III, donnée vers 657, portant confirmation de biens laissés à l'abbaye de Saint-Denis en France par le roi Dagobert. On y a trouvé des débris nombreux de tuiles et de poteries romaines, avec des médailles de Vespasien, Antonin, etc. *Aiguisy* dépendait autrefois de la paroisse de *Remy*.

La commune n'a pas de propriétés bâties; elle possède quelques hectares de bois taillis dont le produit en nature est partagé entre les habitants.

Le cimetière, clos de murs, tient à l'église.

Il y a plusieurs carrières sur le territoire de *Lachelle*.

*Contenance* : Terres labourables, 765 h. 15,90. — Jardins potagers, 2 h. 50,75. — Bois, 107 h. 41,85. — Vergers, terrains plantés, 9 h. 41,65. — Friches, 0 h. 72,35. — Chemins, 18 h. 78,20. — Propriétés bâties, 4 h. 29,80. — Total, 908 h. 30,50.

Distance d'*Estrées*, 7 k. — De Compiègne, 9 k. — De Beauvais, 5 m. 7 k. — Marché, Compiègne. — Bureau de poste, Compiègne. — Population, 238. — Nombre de maisons, 64. — Revenus communaux, 198 fr. 47 c.

LE MEUX, *Meux, Domeux, le Meu, le Meus*, entre *Jonquières* au Nord, *Longueil* à l'Ouest, *Rivecourt* au Sud, *Armancourt* et le canton de Compiègne à l'Est.

La commune du *Meux* occupe un territoire assez étendu qui présente au Midi une grande plaine dans la vallée de l'Oise; entre la rivière et le village au Nord, un plateau plus élevé, et vers le centre, des coteaux entre lesquels le chef-lieu se trouve placé. Il n'y a pas d'eau courante quoiqu'on rencontre des sources dans le pays. Le village est assez bien bâti à cause des reconstructions faites à la suite d'incendies fréquents dont cette commune a été victime depuis plusieurs années; ses rues, mal entretenues, sont dégradées en hiver par les eaux abondantes qui descendent des coteaux voisins.

La terre du *Meux* avait le titre de marquisat. L'ancien manoir seigneurial est une assez belle construction en pierres de taille et en briques, dont les jardins agréables dans leur ensemble, ont été dessinés par Lenôtre.

La cure du *Meux*, sous l'invocation de saint Martin, était conférée par le prieur d'Elincourt-Sainte-Marguerite. Devenue simple succursale, elle comprend dans son étendue la commune d'*Armancourt*.

L'église est en forme de croix; le chœur est éclairé par sept croisées ogives allongées, portant des restes de vitraux; il y a des armoiries aux points d'intersection des nervures de la voûte du chœur, et des pendantifs aux voûtes des bras; la nef, simplement planchêiée, est très-sombre; le clocher est latéral, gros, carré, terminé en chapiteau avec une tourelle angulaire. On croit que cet édifice a été bâti en 1610. Le portail est beaucoup plus ancien; il est formé d'une arcade à plein-ceintre, décoré d'un ornement à étoiles simples, appuyant sur des colonnettes dont les chapiteaux sont garnis de feuillages. L'ensemble de la construction a de l'étendue et de l'élévation.

Cette commune a plusieurs hameaux : 1.° la *Bruyère*, fort de près de soixante feux; 2.° *Caucrimont*, autrefois *Costival*, divisé en grand et petit; 3.° *Meux-le-mont* ou *Muermont* : ces trois dépendances sont très-rapprochées du chef-lieu; 4.° *Caulmont*, plus éloigné vers le Nord; 5.° la ferme du *Bocquet* ou *Bosquet*, au Nord de *Caulmont*. D'anciens titres indiquent aussi sous le nom de *Port-du-Meux* un écart qui n'existe plus, à moins que ce ne soit le lieu du territoire où aborde le bac de la Croix-Saint-Ouen.

Cette commune a une mairie qui lui a été donnée par M. *Poullain-Labigue* en 1808. Le cimetière qui entoure l'église est trop petit; on enterre par rangées, conformément à la loi, et contrairement à l'usage général des campagnes.

Il y a au *Meux* deux moulins à vent et une tuilerie. On y fabrique une quantité considérable de fromages qui portent le nom du pays.

*Contenance* : Terres labourables, 511 h. 36,70. — Jardins potagers, 3 h. 55,90. — Bois, 43 h. 42,20. — Vergers, terrains plantés, 56 h. 18,40. — Oseraies, 1 h. 80,70. — Friches, 0 h. 54,30. — Prés, 17 h. 70,15. — Jardins d'agrément, 3 h. 02,05. — Chemins, 26 h. 80,90. — Eaux, 8 h. 34,50. — Vignes, 74 h. 74,85. — Propriétés bâties, 10,95. — Total, 758 h. 45,65.

*Distance d'Estrées*, 1 m. — De Compiègne, 1 m. — De Beauvais, 5 m. 8 k. — Marché, Compiègne. — Bureau de poste, Compiègne. — Population, 1030. — Nombre de maisons, 275. — Revenus communaux, 315 fr. 21 c.

LONGUEIL-SAINTE-MARIE, *Longueuil, Longueil-la-Montagne, Longueul (Longolium Sanctæ Mariæ)*, à la limite méridionale du canton, entre *Chevrières, Houdancourt, Fayel* à l'Ouest, *Canly* au Nord, *le Meux, Rivécourt* à l'Est.